

Cabillaud (*Gadus morhua*)

Stock de mer du Nord, du Skagerrak et de Manche Orientale (Sous zone IV, divisions IIIaN et VIIId du CIEM)

► COMMENT VIT-IL ?

Dans l'Atlantique Nord-Est, le cabillaud est distribué depuis le plateau continental du sud de la Grande-Bretagne jusqu'au Spitzberg et dans la mer de Barents. Poisson démersal, le cabillaud est abondant sur les fonds de graviers et les vases, même si on le rencontre également sur les fonds rocheux. Il vit de la côte jusqu'à plus de 600 m, les concentrations les plus élevées se trouvant entre 150 et 200 m. Si les juvéniles consomment des crustacés, des vers marins et des petits poissons, jeunes harengs, lançons, merlans et tacauds norvégiens sont des proies importantes pour les adultes qui peuvent en outre avoir un comportement cannibale.

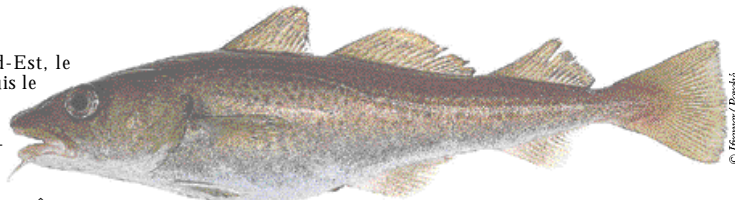
Se reproduisant principalement entre février et avril, le cabillaud a une croissance assez rapide (36 cm à l'âge de un an, 42 cm à 2 ans, 62 cm à 3 ans), devient mature entre 3 et 5 ans, mais dépasse rarement 80 cm, taille atteinte à 5 ans. En mer du Nord, les principaux lieux de reproduction sont situés au large des côtes néerlandaises (German Bight et Dogger Bank). Les migrations sont de faible échelle : l'hiver, les adultes tendent à se concentrer sur les lieux de reproduction et se redistribuent dans un espace plus étendu l'été.

► COMMENT EST-IL EXPLOITÉ ?

Le cabillaud est capturé par des engins trainants dans une pêcherie mixte exploitant également le merlan et l'églefin, ainsi que par des pêcheries dirigées utilisant des engins fixes. Des captures accessoires de cabillaud sont réalisées dans les pêcheries de poissons plats du sud de la mer du Nord, les pêcheries de langoustine et les pêcheries minotières. La majorité des débarquements de cabillaud sont réalisés par le Royaume-Uni, le Danemark et les Pays-Bas. En 1999, les mises à terre françaises représentaient moins de 5% des débarquements totaux.

En 1999, les débarquements internationaux se sont élevés à 96 300 tonnes pour les trois secteurs réunis. Des débarquements qui ont augmenté dans les années 60 et au début des années 70, jusqu'à atteindre un maximum de 350 000 tonnes en 1972. Après avoir atteint un nouveau pic de 335 000 tonnes en 1981, les débarquements ont diminué, atteignant un minimum historique de 96 300 tonnes en 1999 (78 400 tonnes en mer du Nord, 6 900 t. en Manche orientale, 11 000 t. dans le Skagerrak). Les rejets sont importants : en 1999, les estimations portent sur 50 à 100% des individus âgés de 1 an. En dépit de l'exception de 1999, la composition en âge des captures indique généralement une prédominance des individus de 2 ans (jusqu'à 75% du total). Les cabillauds de 1 à 3 ans, donc immatures, représentent entre 80 et 95% des captures.

Les pêcheries de cabillaud sont soumises à des limitations de captures



© Ifremer/Pascal

(TAC et quotas), des limitations directes de la capacité de capture (POP) et un certain nombre de mesures techniques. Plusieurs TACs sont établis pour la mer du Nord (incluant les eaux communautaires de la division IIa) et le Skagerrak. Il n'y a pas de TAC établi particulièrement pour la Manche Orientale, mais un TAC global regroupant les divisions VIIb-k, VIII, IX, X et CECAF 34.1.1 (eaux communautaires).

Le TAC «mer du Nord» n'a cessé de décroître de 140 000 tonnes (1998) à 48 600 tonnes (2001) et, ces cinq dernières années, les débarquements sont inférieurs aux TACs de 10 à 40%. En 2000, alors que la taille minimale de débarquement est de 35 cm dans les eaux communautaires et de 40 cm dans les eaux norvégiennes, le maillage minimal des engins trainants était de 100 mm dans les zones IV et IIIa et de 80 mm dans la division VIIId, celui des filets fixes étant de 120 mm. Depuis 2001, un plan de restauration du cabillaud en trois volets a été mis en place. D'abord, la fermeture temporaire (de février à avril 2001) d'une zone de pêche a déjà été appliquée. Ensuite, l'augmentation du maillage minimum de 100 mm à 120 mm sera applicable à partir de 2002. Enfin, un plan de gestion plurianuel de 5 ans est en cours de discussion.

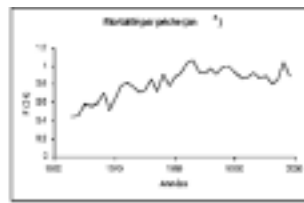
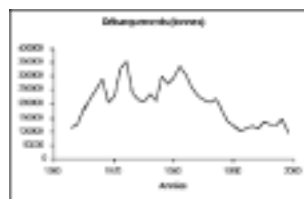
La biomasse féconde du cabillaud a régulièrement chuté entre le début des années 70 et 1993-94, passant de 277 000 tonnes à 65 000 tonnes, niveau autour duquel elle se maintient depuis. Dans le cadre de l'approche de précaution, une biomasse féconde de 150 000 tonnes est recommandée. Depuis 1984, la biomasse de reproducteurs a toujours été en dessous de ce niveau. De plus, cette biomasse est régulièrement surestimée.

Le stock de cabillaud est actuellement dans un état très précaire. Les faibles recrutements observés depuis 1997 laissent penser que le stock ne pourra se reconstituer rapidement à court terme. Même en diminuant de moitié l'effort de pêche effectif, il faudrait attendre de 3 à 4 ans pour que la biomasse féconde dépasse de nouveau son seuil de précaution. La restauration du stock demande que la diminution de l'effort de pêche soit accompagnée de mesures techniques visant à protéger les juvéniles dont les rejets sont très élevés. Ces mesures peuvent comprendre la fermeture de certaines zones de pêche, une augmentation des maillages et une meilleure sélectivité des engins de pêche.

Fiche réalisée par Paul MARCHAL et Capucine MELLON

► DIAGNOSTIC ET PERSPECTIVES

En augmentation régulière jusqu'au début des années 80 (avant de se stabiliser au cours de la période 1981-1999), les mortalités par pêche sont régulièrement sous-estimées. Le recrutement a fluctué considérablement depuis les années 60, mais la fréquence des bonnes classes d'âge a substantiellement diminué depuis 1985. La classe 1996 est la plus importante observée depuis 1985, mais les classes suivantes sont peu abondantes et inférieures à la moyenne historique. Il faut noter que les classes les moins abondantes correspondent aux niveaux de biomasse les plus faibles. Des études ont par ailleurs démontré l'effet défavorable d'anomalies de températures sur le recrutement du cabillaud de mer du Nord.



Correspondance âge, taille et poids

ÂGE (ans)	1	2	3	4	5
TAILLE (cm)	36	42	62	66	80
POIDS (g)	431	645	2 059	2 405	4 398